

FORMATION :
**LES FONDAMENTAUX DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES INDUSTRIES
CHIMIQUES**

Jeudi 20 octobre 2022

A la Fipec – 42 Avenue Marceau, 75008 – Salle Waldeck-Rousseau (Rez-de-chaussée)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Objectifs :

- Acquérir des méthodes d'utilisation et comprendre la structure et l'étendue des dispositions conventionnelles applicables aux entreprises des industries chimiques,
- Maîtriser les principales spécificités de la Convention Collective et savoir les mettre en œuvre de façon opérationnelle à travers 5 focus essentiels.

Cette formation s'appuie sur des cas concrets tirés de l'expérience du formateur pour mieux décrypter les dispositions conventionnelles.

INTERVENANT :

Me Lucille CORIOU, avocate au Barreau de Paris
Cabinet OMNES AVOCATS
Droit Social

Une formation pratique animée par un avocat en droit social disposant d'une expertise spécifique de la convention collective des industries chimiques.

Un échange d'expériences entre professionnels de la branche.

PROGRAMME DE LA FORMATION

INTRODUCTION : Tour de table avec les participants- QCM

Structure de la convention collective :

- *Clauses communes, avenant I, II et III*

Embauche

- *Engagement : mentions, période d'essai,*
- *Garanties à l'embauche et d'évolution*
FOCUS : Savoir positionner ses salariés
- *Rémunération minimale conventionnelle : fonctionnement*
- *Clauses spécifiques : Clause de non-concurrence, etc.*

Exécution du contrat de travail

- *Ancienneté : définition conventionnelle et calcul de la prime d'ancienneté*
FOCUS : Assimiler la notion de temps de travail effectif
- *Durée et organisation du temps travail : catalogue des différents aménagements prévus par la CCNIC, travail de nuit, travail le dimanche et jours fériés,*
- *Heures supplémentaires : majoration et contingent,*
FOCUS : Pallier à l'absence de forfait jours

Suspension du contrat de travail :

- *Congés : congés payés, congés pour événement de famille, congés pour préparation à la retraite, etc.*
- *Maladie, Accident du travail, Maternité*
FOCUS : Gérer les durées d'indemnisation

Rupture du contrat de travail :

- *Préavis et indemnités de licenciement*
- *Départ et mise à la retraite*
FOCUS : Appréhender le régime social et fiscal pour chiffrer la rupture

CONCLUSION : Correction du QCM

Tour de table avec les participants